SAS 1 PASTEUR

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social: 21 Rue du Barbâtre - 51100 REIMS
920 187 812 RCS REIMS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le Trente juin,
A 11 heures 30 minutes,
Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Richard MICHALSKI préside la séance en qualité de président de la société.
La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1000 actions composant le capital.
En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.
L'assemblée lui donne acte de cette délibération.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n°1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'assemblée générale decide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 129 332 € de la manière suivante:

- En totalité au compte "Report à nouveau"

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

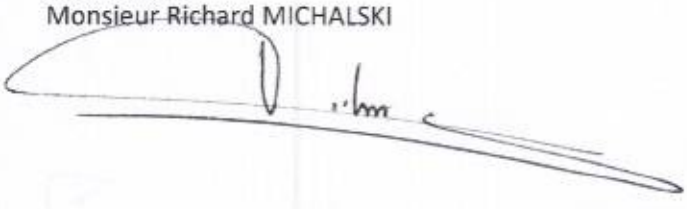
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance.

Le Président
Monsieur Richard MICHALSKI



SAS 1 PASTEUR

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 21 rue du Barbâtre – 51100 Reims

Immatriculée sous le numéro 920187812 RCS Reims

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

Le 30 Juin 2026

A 11 heures 30 minutes

Les associés de la société SAS 1 PASTEUR au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 21 rue du Barbâtre à Reims (51100), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 920187812, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Richard MICHALSKI, agissant en qualité de Président.

Les associés, tous présents, renoncent aux formes et délais de la présente Assemblée.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social.

En vertu de l'article des statuts, l'assemblée est ainsi en mesure de délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence
- Rapport de gestion et comptes annuels
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare :

Que tous les documents prévus par la Loi ont été envoyés aux actionnaires en même temps que les convocations et ont été tenus à la disposition des associés au siège social, pendant quinze jours qui ont précédé la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour est le suivant :

- Poursuite de l'activité de la société malgré des pertes au moins égal à la moitié du capital social.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION UNIQUE

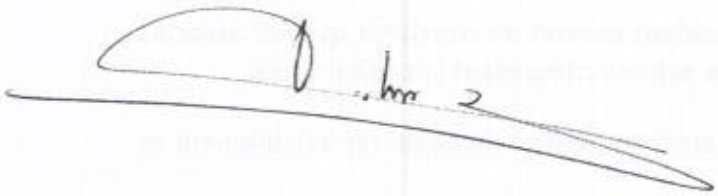
Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 35.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les associés.

Le Président



copie certifiée conforme à l'original

N° 2050-SD 2026

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : 1 PASTEUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 21 RUE DU BARBATRE 51100 REIMS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 92018781200010 — Néant [] *

Exercice N clos le : 31122025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	7 226	CA		7 226
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	7 226	CK		7 226
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 226	1A		7 226

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2026

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : 1 PASTEUR — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(342)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(129 332)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(128 674)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	131 561
	Instruments financiers à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 172
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 167
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	135 900
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		7 226

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	135 900
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste) N° 2052-SD 2026

Désignation de l'entreprise : 1 PASTEUR — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		(486 866)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		18
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		(486 848)
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		18 527
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		18 527
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(505 375)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		3
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		3
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		3 418
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		3 418
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(3 415)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		(508 790)

© Sage

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2026

Désignation de l'entreprise : 1. PASTEUR — Néant ☐ *

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7)	(VII) HD	383 139
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7)	(VIII) HH	3 681
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	379 458
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX) HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X) HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	(103 706)
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	25 626
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(129 332)

RENVOIS

				Exercice N
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	1 139
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
	- Crédit - bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	3 681
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)		HX	
(6ter) Dont	- amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
	- amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8	
	dont cotisations facultatives Madelin	A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Copie certifiée conforme à l'original.

© Sage